



Rappel : Election des représentants des parents au Conseil d'Administration

publié le 09/10/2019

Le matériel de vote a été distribué aux élèves la semaine dernière, avec un coupon permettant d'en accuser réception (il est à remettre à la vie scolaire).

Le bureau de vote sera ouvert vendredi 11 octobre de 8h à 12h.

En cas de vote par correspondance, l'enveloppe doit être déposée auprès de l'agent d'accueil du collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.